

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame la Présidente, le député nage vraiment dans l'erreur en parlant de la vente de quantités massives d'eau.

Nous avons tous lu l'Accord de libre-échange, qui ne pourrait pas être plus clair. Deux choses sont permises: la vente d'eau en bouteille, ce qui est probablement très avantageux pour les embouteilleurs d'eau, et la vente d'eau dans des conteneurs-citernes. L'Accord de libre-échange ne permet rien d'autre que cela.

J'invite encore une fois le député à lire la Loi de 1987 sur l'eau.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'Habitation. Il y a actuellement 5 000 familles à faible revenu sur la liste d'attente des coopératives d'habitation de Toronto. Selon le *Star* de Toronto, un des logements d'un projet coopératif d'habitation subventionné est occupé par le député néo-démocrate de Trinity-Spadina qui gagne 80 000 \$ par année.

Qu'est-ce que le ministre compte faire à ce sujet?

• (1200)

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Madame la Présidente, je rappelle à la députée que les coopératives d'habitation ont pour principe notamment de réunir des gens de revenus différents dans un même projet. Mais je lui rappelle aussi que le gouvernement a pour politique, depuis 1985, de s'assurer que ses subventions profitent aux gagne-petit et aux gens qui ont un revenu modeste.

Le programme de coopératives d'habitation fait l'objet d'une révision par le gouvernement fédéral cette année et des cas comme celui que la députée a signalé ne font rien pour améliorer la situation.

Mme le vice-président: Je vais permettre deux questions sans question supplémentaire. Je donne la parole au député de Glengarry-Prescott-Russell et ensuite, au député de Burin-Saint-Georges.

Questions orales

LE TOURISME

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme. Elle concerne le contrat de publicité accordé à l'entreprise Camp et associés pour promouvoir le tourisme.

Comme le ministre le sait, en réponse à ma demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, son gouvernement a refusé de rendre publiques les cotes de chaque soumissionnaire. Comme, par hasard, Camp et associés a obtenu le contrat.

Je voudrais demander au ministre ce que le gouvernement a à cacher au juste.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame la Présidente, j'ai deux importantes révélations à faire au député ce matin. Tout d'abord, il faut lui rappeler que ce sont les lignes directrices du Conseil du Trésor qui dictent le choix du publicitaire pour le gouvernement du Canada. Conformément à ces lignes directrices, on réunit un groupe de fonctionnaires chargé de prendre une décision et, comme le député le sait, dans le cas qui nous intéresse, six entreprises avaient été invitées à soumissionner.

M. Boudria: Vous avez effacé le texte.

M. Hockin: Une autre révélation, qui est tellement importante. Depuis que Camp s'occupe de la publicité pour Tourisme Canada, notre pays jouit d'une très bonne cote aux États-Unis. Il est très important que nous fassions de la publicité dans ce pays.

En 1984, à notre arrivée au pouvoir, sur neuf attraits touristiques, les États-Unis se classaient au premier rang pour sept d'entre eux et le Canada, au premier rang pour deux. Selon les résultats que j'ai reçus le mois dernier, le Canada se classe maintenant au premier rang pour sept de ces attraits et les États-Unis, au premier rang pour deux seulement.

* * *

LE BUREAU DE LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Madame la Présidente, j'adresse ma question au ministre intérimaire des Consommateurs et des Sociétés. Il sait peut-être que le directeur du Bureau de la politique de concurrence s'est plaint publiquement d'être le dernier informé des fusions et que les entreprises qui fusionnent lui disent une fois le fait accompli.